

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Bilan de santé hebdomadaire GIMELEC du 8 avril 2020 : la France se distingue du reste de l'Europe par son niveau d'activité anémique !**

**Paris – le 8 avril 2020** - Comme toutes les semaines désormais, le GIMELEC publie un panorama de l'état des activités de ses adhérents. Parce que les marchés sur lesquels ils sont présents sont transverses, ces informations offrent un point de vue intéressant sur l'état général de l'économie française.

#### **Une activité très faible avec une légère dynamique de reprise**

Le taux d'activité moyen des adhérents du GIMELEC demeure stable à 40% mais leur volonté affirmée de renforcer leurs activités, souvent essentielles pour les secteurs vitaux de notre pays, et de relancer rapidement certains sites fermés en début de crise se heurte à plusieurs obstacles :

- 88% des répondants indiquent que la continuité de leur activité est directement impactée par les difficultés d'approvisionnement en équipements de protection pour leurs salariés et notamment en masques ;
- Les difficultés rencontrées par leurs propres fournisseurs impactent significativement l'activité des entreprises du GIMELEC. Impact modéré dans 59% des cas mais fort dans 34% des cas.

Point de satisfaction, la logistique et les transports, souvent perturbés, ne sont pas pour l'instant un élément bloquant.

#### **Du coma à la convalescence : les différents états des marchés**

Les marchés de destination des adhérents du GIMELEC sont quant à eux dans des états extrêmement contrastés :

- Pour des raisons probablement liées à leur usage actuel accru, le marché des infrastructures du numérique reste actif. 54% des entreprises constatent sur ce marché un niveau d'activité compris entre 50 et 100% de leur niveau d'activité « normal » ;
- Apparaissent juste derrière les marchés liés à l'exportation et à l'industrie en France dont les niveaux d'activité se situent respectivement à 46% et 40% de leurs niveaux habituels.
- Le BTP reste lui à l'arrêt avec une activité estimée à moins de 10% de son niveau d'avant crise mais avec l'espoir d'un redémarrage partiel et progressif.
- Plus inquiétant, le GIMELEC constate un coup d'arrêt quasi-total de l'activité du gestionnaire de réseau de distribution publique d'électricité. Une exception au niveau européen. A titre d'exemple, Si le niveau d'activité des confrères d'Enedis est également dégradé, c'est toujours dans de moindres proportions. Ainsi, nos entreprises constatent un niveau d'activité moyen de 20% en Italie, de 40% en Espagne et de 90% en Allemagne. L'activité de RTE reste soutenue à l'image de ce qui est constaté chez les gestionnaires de réseaux de transport d'électricité des autres pays européens.

Plus globalement, pour les adhérents du GIMELEC, l'activité économique de la France se distingue par son niveau particulièrement dégradé comparé à celui des autres marchés couverts par la profession, notamment européens. La pression sociale est maximale et les directives simultanées de « confinement », parfois mal respectées à l'occasion de journées ensoleillées, et de « maintien de toutes les activités qui peuvent être maintenues », se traduit pour les adhérents par le sentiment d'une prise de risques sanitaires comme économiques.

### **Et après ?**

Les besoins du précédent bilan de santé établi par le GIMELEC (<https://gimelec.fr/impacts-du-covid-19-sur-les-entreprises-une-enquete-gimelec-riche-denseignements/>) demeurent. En premier lieu, les dispositifs de soutien aux entreprises mis en œuvre par l'Etat doivent être simples d'usage et s'avérer fiables dans le temps.

Ensuite, **les conditions de sortie du confinement et de redémarrage économique émergent comme une préoccupation forte des membres du GIMELEC**. 87% d'entre eux estiment que la dynamique de reprise sera modérée, voire faible. La première attente est une exigence de clarté de la part de l'Etat pour permettre aux acteurs économiques d'adapter leur stratégie de sortie de crise qui passe aussi par le maintien ou la relance dès à présent de toutes les activités qui peuvent l'être. Le corollaire de la sortie de crise est la mise en place, sur les lieux de travail, des dispositions nécessaires pour protéger et à terme rassurer les salariés d'un point de vue sanitaire. Les entreprises du GIMELEC y travaillent depuis le début de la crise (adaptation des lignes de production, équipes réduites, masques, gel, etc.). Il est indispensable que l'Etat accompagne cet effort notamment en répondant à la question du dépistage.

---

### **A propos du GIMELEC**

Le GIMELEC est le groupement des entreprises de la filière électronique en France. Ses 200 membres génèrent 15 milliards d'euros de CA depuis la France et emploient 67 000 personnes en France. Les adhérents conçoivent et déploient les technologies électriques et numériques pour le pilotage optimisé et sécurisé des énergies, des infrastructures, de l'industrie, des bâtiments et de l'électromobilité. A la conjonction de l'électron et de l'octet, l'engagement du GIMELEC en faveur de l'économie circulaire s'inscrit dans une volonté de développement des entreprises en France et à l'international. **Electrique, numérique et écologique, tel est notre futur ! Nous décuplons les énergies.**

### **Contacts presse :**

Joël VORMUS, Directeur Relations Publiques, [jvormus@gimelec.fr](mailto:jvormus@gimelec.fr), 06 12 73 63 00

Juliette DAVID, Directrice Communication, [j david@gimelec.fr](mailto:j david@gimelec.fr), 06 27 89 72 20